

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

C.P :

Téléphone :

E-mail :

Problème de santé :

Allergies :

Traitements utilisés :

Un certificat médical vous sera demandé.

Votre choix	Les cartes de séances	Tarifs
	5 séances + 1 offerte	80€ (13,3€/ séance)
	10 séances + 2 offertes (possibilité de régler en 2 fois sans frais)	150€ (12,5€/ séance)
	20 séances + 4 offertes (possibilité de régler en 3 fois sans frais)	270€ (11,25€/ séance)
	30 séances + 6 offertes (possibilité de régler en 4 fois sans frais)	390€ (10,8€/ séance)
	40 séances + 8 offertes (possibilité de régler en 4 fois sans frais)	500€ (10,4€/ séance)
	50 séances + 10 offertes (possibilité de régler en 5 fois sans frais)	550€ (9,1€/ séance)
	100 séances + 20 offertes (possibilité de régler en 6 fois sans frais)	950€ (7,9€/ séance)
Votre choix	DUO / TRIO / QUATUOR	Tarifs
	40 séances + 8 offertes (24 séances/ personne)	500€ (10,4€/ séance)
	60 séances + 12 offertes (20 séances/ personne)	650€ (9€/ séance)
	100 séances + 20 offertes (30 séances/ personne)	950€ (7,9€/ séance)

Votre choix	L'abonnement	Tarif
	2 séances/ semaine (toutes activités)	49€/ mois
	4 séances/ semaine (toutes activités)	65€/ mois
	1 séance/ jour (toutes activités)	72€/ mois

*En supplément et valable pour l'ensemble des formules (sauf pour l'achat d'une séance unique) :
Frais d'adhésion 8€ (annuel) et carte magnétique 10€ (une seule fois, sauf en cas de perte).*

Je règle en chèque à l'ordre de SARL SWIM BALMA carte bancaire espèces

Je certifie exacte les informations communiquées ci-dessus, et avoir pris connaissances des conditions générales de vente et du règlement intérieur.

Date et signature :

Conditions générales de ventes

Article 1 – Objet

Le présent contrat constitue le seul et unique cadre des relations juridiques devant exister entre l'adhérent et le Swimcenter, à l'exclusion de tout autre document, ou brochure publicitaire.

Article 2 – Modalités d'inscription

Les heures d'ouvertures et le règlement intérieur sont affichés à l'entrée du centre.

L'adhérent devra effectuer le règlement de son forfait ou de son abonnement dès la première séance. Il se verra alors remettre une fiche d'inscription et un contrat établi en 2 exemplaires qu'il devra compléter et signer, ainsi qu'un badge d'accès.

L'adhérent devra fournir dans un délai de 15 jours suivant son inscription un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités dispensées dans le centre Swimcenter datant de moins de 3 mois. Le certificat médical est valable un an, l'adhérent devra donc présenter un certificat médical valide à chaque date anniversaire du précédent certificat. Dans le cas où l'adhérent ne fournisse pas de certificat médical, il décharge le Swimcenter de toute responsabilité quant aux dommages corporels provoqués ou aggravés par des antécédents médicaux. Toute inscription manquante ou incomplète sera considérée comme nulle. Toute inscription implique l'acceptation de l'adhérent aux présentes conditions générales que l'adhérent reconnaît avoir consulté.

Article 3 – Prestations, durée, et report

L'abonnement ou le forfait souscrit donne droit d'accès à l'ensemble des centres Swimcenter. L'adhérent bénéficie de l'ensemble des activités décrites dans son forfait ou abonnement. Ce droit est incessible, inaliénable et non remboursable. La carte 1 séance a une durée de validité de 1 mois, les cartes de 5 séances ont une durée de validité de 2 mois, les cartes de 10 séances ont une durée de validité de 3 mois, les cartes de 20 séances ont une durée de 4 mois, les cartes de 40 séances ont une durée de validité de 8 mois et les cartes de 60 séances ont une durée de validité de 12 mois, les cartes de 100 séances ont une validité de 18 mois. Les cartes de 40 séances duo sont divisées en 2 x 20 séances d'une validité de 4 mois, les cartes de 60 séances sont divisées en 3 x 20 séances d'une validité de 4 mois. Les cartes de 100 séances quator sont divisées en 4 x 25 séances d'une validité de 5 mois.

Carte d'abonnement annuel tout illimité : engagement minimum de 6 mois pour une souscription en prélèvement mensuel. Tout mois entamé sera dû dans son intégralité. La carte est nominative et individuelle. Accès maximum une fois par jour en illimité. Abonnement 3 mois gym illimité (aéro et mov) + 1 vélo ou fast par semaine. La durée des forfaits et abonnements pourra faire l'objet d'un report en cas d'éventuelles fermetures supérieures à 7 jours.

Pour toute demande de report émanant de l'adhérent, une demande écrite devra être formulée accompagnée d'un justificatif (certificat médical d'inaptitude) précisant la durée de l'incapacité à exercer les activités. La demande devra être faite avant la fin de l'abonnement, dans le cas contraire, la demande ne sera pas considérée comme valable par le Swimcenter.

Toute annulation de séance doit être effectuée au minimum 12 heures avant le début de la séance, dans le cas contraire, l'adhérent se verra décompter le nombre de séances s'il possède une carte de séances (5, 10, 20, 25, 40, 60, 100 séances) correspondant à sa réservation ou une pénalité de 2 euros sera appliquée pour l'abonnement annuel et 3 mois Gym illimité + 1 vélo ou fast par semaine.

Article 4 – Conditions d'accès

L'adhérent devra réserver chacune de ses séances au préalable, via le site internet du centre, ou à défaut, auprès d'un membre du personnel du centre. L'adhérent est responsable de ses réservations, il lui appartient de vérifier l'exactitude de chacune de ses réservations (lieu, date, heure, nombre de place) sous peine de se voir décompter les séances réservées et non effectuées. En cas d'erreur, il devra rectifier dans les meilleurs délais (au plus tard 12h avant) les réservations effectuées par erreur ou à défaut en informer le personnel du Swimcenter afin qu'il procède à l'annulation des réservations. L'adhérent devra présenter un badge d'accès valide à chacune de ses séances.

Il sera alors autorisé à pénétrer dans l'établissement dans le cadre des horaires affichés dans le centre. L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur énoncé à l'article 6, et reconnaît au Swimcenter le droit d'exclure toute personne dont le comportement ou l'attitude serait contraire aux bonnes moeurs, ou gênant pour les autres adhérents, ou non conforme au présent contrat ou au règlement intérieur.

Les horaires sont susceptibles de modifications pendant les périodes de vacances scolaires, ou en cas de maintenance, de travaux, de formation, ou de toute autre intervention sur les équipements du centre. Les éventuelles modifications seront portées à la connaissance des adhérents.

Le Swimcenter se réserve également le droit d'annuler des cours en cas de manque de personnel ou de participants à une séance (moins de 3 personnes) sans que cela puisse entraîner de réclamations ou de demande de remboursement.

Article 5 – Tarifs et Règlement

La grille des tarifs est affichée dans les centres, et est révisable chaque année.

Le paiement des frais d'inscription s'effectue le jour de l'inscription et s'ajoute au règlement du forfait ou de l'abonnement choisi par l'adhérent. Les frais d'inscriptions (à hauteur de 8€) sont payable chaque année à la rentrée de Septembre. Le règlement du badge d'accès (à hauteur de 10 €) s'effectue le jour de l'adhésion et s'ajoute au règlement du forfait ou de l'abonnement choisi par l'adhérent. Le badge d'accès est obligatoire, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. En cas de perte ou de détérioration du badge magnétique, un nouveau badge sera délivré à l'adhérent contre paiement de la somme de 10 €.

Le règlement s'effectue au choix de l'adhérent, par chèque, espèces, carte bancaire.

Dans le cas d'un règlement par chèque, ou espèces, les cotisations sont payables d'avance.

En cas d'incidents de paiement répétés, le Swimcenter se réserve le droit de résilier le contrat aux torts exclusifs de l'adhérent, et d'exiger le règlement des sommes restant dues.

Article 6 – Règlement intérieur

L'adhérent déclare se conformer au présent règlement intérieur, y adhérer sans restriction ni réserve, et de respecter les consignes suivantes :

Il est formellement interdit de circuler librement dans le centre sans y avoir été autorisé par un membre de la SARL SWIM BALMA.

Présentation obligatoire d'un badge d'accès valide avant chaque participation aux cours.

Les adhérents doivent se munir d'un maillot de bain, et claquettes, exclusivement réservés à l'usage de la piscine.

Il est interdit de pénétrer dans le bassin sans y avoir été autorisé par le coach aquatique.

Les adhérents doivent respecter les consignes d'hygiène affichées dans les Swimcenter.

Article 7 – Assurance

Le Swimcenter décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'un de ces Swimcenters.

Le Swimcenter est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses adhérents. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils ou autres installations.

L'adhérent est invité à souscrire une assurance complémentaire couvrant plus particulièrement les risques liés aux activités sportives dispensées dans les Swimcenters.

Conformément à la l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984, le Swimcenter informe l'adhérent de son droit de souscrire une assurance « individuelle accident » qui couvrira toutes les activités qu'il est susceptible de pratiquer au sein des Swimcenters, Il est entendu que cette garantie est facultative, et reste à la charge entière de l'adhérent.

Article 8 – Irrévocabilité de l'adhésion

La signature du contrat d'adhésion engage irrévocablement l'adhérent, sauf si l'abonnement est financé par un crédit. Dans ce cas, l'engagement deviendra irrévocable à l'expiration du délai légal de rétractation de 7 jours, prévus par les articles

L-311-1 et les suivants du Code de la consommation. Toutefois, ce délai de sept jours est ramené à la date de livraison, sans jamais pouvoir excéder 7 jours ni être inférieur à 3 jours. Ces articles ne s'appliquent pas aux opérations inférieures ou égales à une durée de 3 mois.

Un contrat ne peut en aucun cas, faire l'objet par l'adhérent d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gratuit, sans l'accord préalable du Swimcenter.